



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**ÉCOLES ROY ET JOLY**  
**ÉCOLE JOLY – Lundi 4 décembre 2023**  
**19 h– Local 08**  
**Procès-verbal**

**Étaient présents(es) : Parents d'élèves :** Mme Jessie Bérubé  Mme Annie Galipeau  Mme Valérie Jomphe

M. Michel Pelletier  M. Pascal Tremblay Gagnon  Mme Cindy Simard

**Personnel école :** Mme Nancy Chamberland  Mme Audrey Cummings  Mme Chantal Désilets

Mme Vicky Dumont  Mme Maude Fréchette  Mme Marilyn Roy

**Communauté :** M. Gilles Goulet

**Invités :**

**Participait également :** Mme Nathalie Racine, directrice

**Secrétaire :** Mme Jessie Bérubé

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance	Mme Nathalie Racine souhaite la bienvenue et après vérification du quorum, la réunion débute à 19 h 10 sous la vice-présidence de M. Michel Pelletier.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Vicky Dumont <b>QUE</b> l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des points état de la cour de l'école Roy et activités parascolaires. <b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité	<b>R-CÉ 23-24-008</b>

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
<p>3. Procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2023 3.1. Adoption</p> <p>3.2. Suivi</p>	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par M. Michel Pelletier</p> <p><b>QUE</b> le procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2023 soit adopté tel que présenté.</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité</p> <p>Mandats de l'OPP : Mme Valérie Jomphe fait un retour sur les mesures prises. Un groupe « Messenger » a été créé pour les parents.</p> <p>Sortie de fin d'année de 4<sup>e</sup> année : Les professeurs sont en questionnement et regardent les possibilités.</p>	<p><b>R-CÉ 23-24-009</b></p>
<p>4. Point de la direction 4.1. Plan de lutte pour prévenir et traiter la violence et l'intimidation (adoption)</p>	<p>Mme Nathalie Racine revient sur le plan de lutte qui a été envoyé aux membres de CÉ. Mme Audrey Cummings fait un survol des grands points du plan de lutte. Le sondage sur lequel le plan de lutte se base a été réalisé au cours du printemps 2022.</p> <p>M. Gilles Goulet soumet l'idée d'une journée sur la cyberintimidation aux élèves de 5<sup>e</sup> année et avant, car ils commencent de plus en plus tôt.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par M. Michel Pelletier</p> <p><b>QUE</b> le plan de lutte pour prévenir et traiter la violence et l'intimidation soit adopté tel que présenté.</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité</p>	<p><b>R-CÉ 23-24-010</b></p>

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
4.2. Grille-matières (approbation)	<p>Mme Nathalie Racine revoit la grille-matières. Cette dernière est une reconduction de celle de l’an dernier. La grille-matières respecte et même surclasse les exigences de base du régime pédagogique.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Valérie Jomphe</p> <p><b>QUE</b> la grille-matières soit approuvée telle que présentée.</p> <p><b>APPROUVÉE</b> à l’unanimité</p>	<p>Une description sur le nouveau cours offert en 2024-2025 de Culture et citoyenneté québécoise est demandée.</p> <p><b>R-CÉ 23-24-011</b></p>
4.3. Projet éducatif (information)	<p>Mme Nathalie Racine explique qu’il y a eu 2 rencontres sur le renouvellement du projet éducatif. Il y a 2 enjeux présentement, la littératie et le bien-être psychologique et physique des élèves. Le plan doit être en parallèle avec le PEVR. Le plan sera présenté pour adoption d’ici avril 2024.</p>	
4.4. Plan triennal (information)	<p>Mme Racine présente le plan triennal. Celui-ci a été présenté au comité de parents.</p>	
4.5. Code de vie (information)	<p>Mme Racine explique que le ministre a modifié les règles pour interdire le cellulaire en classe. Donc à la suite de l’adoption de cette règle, le code de vie de Roy Joly sera mis à jour.</p>	



<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
7. Point de l'OPP	Mme Valérie Jomphe mentionne le fait qu'il y a une rencontre de prévue le mercredi 6 décembre pour discuter du déjeuner de Noël.	
8. Point du représentant au comité de parents	M. Pascal Tremblay Gagnon nous informe qu'il a eu 2 rencontres depuis le dernier CÉ. Il mentionne que le calendrier 2024-2025 a été revu et des changements ont été demandés.	
9. Point du représentant de la communauté	M. Gilles Goulet propose son aide pour les projets OsEntreprendre puisqu'il a un intérêt et connaît des références.	
10. Rapport du trésorier	Aucune dépense.	
11. Période de questions de l'assemblée	Aucune question.	
12. Autres points 12.1. État de la cour école Roy  12.2. –Activités parascolaires	L'état de la cour de l'école Roy suscite des réactions quant à son état glacé. Mme Racine confirme que l'entrepreneur a été appelé et qu'un suivi a été fait.  Un questionnement sur le retour des activités parascolaires en janvier est posé. Ceci est en cours d'analyse.	
13. Date de la prochaine rencontre : 5 février 2024	La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le 5 février 2024.	

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
14. Levée de l'assemblée	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Nancy Chamberland</p> <p><b>QUE</b> l'assemblée soit levée à 21 h 05.</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité</p>	<b>R-CÉ 23-24-013</b>

---

Cindy Simard, présidente

---

Nathalie Racine, directrice

N:\Partage-Primaire\Roy\Conseil d'établissement\2023-2024\Procès-verbal\PV 4 décembre 2023.docx